

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1729

14 juillet 2008

### SOMMAIRE

3 D Communication .....	82948	Laura Pucci S.A. ....	82954
Aberdeen European Shopping Property Fund .....	82951	L'Enfance de l'Art S.à r.l. ....	82958
Accord Europe Investment S.A. ....	82957	Lombard Odier Darier Hentsch Japan Development S.A. ....	82957
Action de Coopération pour l'Environnement et la Santé, Luxembourg .....	82989	Mikko S.A. ....	82949
Alpinor Holding S.à r.l. ....	82991	ML Poivre Real Estate 2 .....	82954
Aton Holding S.A. ....	82952	ML Poivre Real Estate 4 .....	82955
Aviva Alternative Funds .....	82946	ML Poivre Real Estate 5 .....	82955
Bettembourg Venture Group S.A. ....	82954	Mobile Business S.A. ....	82950
Blumenthal Holding S.à r.l. ....	82958	Nautica S.A. ....	82949
Brin d'Idée S.à r.l. ....	82959	Nikko Global Umbrella Fund .....	82963
Canon Luxembourg S.A. ....	82956	Nitra Holdings S.à r.l. ....	82963
CaraTime S.à r.l. ....	82968	OCM Luxembourg OPPS VIIb Blocker S.à r.l. ....	82979
Chromolin Holding S.à r.l. ....	82959	Oikia Holding S.A. ....	82967
Ciabel S.A.H. ....	82953	Omnitech Participation S.A. ....	82965
Ciabel S.A.H. ....	82955	Paradimmo S.A. ....	82961
C. & M. S.A. ....	82965	Paribus GRF I Fin-Holding (Soparfi) ....	82958
Cora Luxembourg .....	82962	Piranha et Petits Poissons Rouges S.A. ...	82992
Delfi Holding S.A. ....	82964	Real Solutions S.A. ....	82966
Dexaco Holding S.à r.l. ....	82992	RMF Umbrella SICAV .....	82946
Diligentia SA .....	82961	San Giuseppe del Mercato dei Pesci S.A. ....	82959
DueMila S.A. ....	82967	Santa S.A. ....	82948
Eratis S.A. ....	82967	Serlux S.A. ....	82953
Everest Invest Holding S.à r.l. ....	82956	Sidi Bou Saïd Sarl .....	82950
Fagus S.A. ....	82976	Springboard S.A. ....	82948
Flexafort Holding S.à r.l. ....	82946	T-A-J-P-M- S.A. ....	82966
Floeanville Holding S.à r.l. ....	82956	TMCZ Holdco II (Lux) S.à r.l. ....	82949
Gazelle S.A. ....	82951	Total Alpha Investment Fund Management Company S.A. ....	82964
Global Wood International Holding S.à r.l. ....	82960	UnionCSO S.A. ....	82951
Globehotels S.A. ....	82968	Vimarense S.A. ....	82947
In der Laey S.A. ....	82957	Weisen S.A. ....	82962
Izarus Investment B.V., S.à r.l. ....	82987	White Finance S.A. ....	82947
La Luxembourgeoise .....	82960	Ziegler Schmit Holding S.A. ....	82991
La Parunia S.A. ....	82952		

**Flexafort Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 100.389.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.  
P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue  
*International Tax Planners*  
Signature

Référence de publication: 2008082230/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09722. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**RMF Umbrella SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 53.150.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2008.

*Pour RMF UMBRELLA SICAV, SICAV*  
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., société anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2008082994/1126/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03663. - Reçu 64,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

**Aviva Alternative Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 93.335.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société qui a eu lieu  
le mardi 2 mai 2008*

L'Assemblée Générale procède à la nomination des Administrateurs, pour un nouveau mandat qui expirera à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Les mandats sont répartis comme suit:

- Mr William Gilson, Président et Administrateur du Conseil d Administration
- Mr Philip Pearson, Administrateur
- Mr Marek Przybylski, Administrateur

L'Assemblée Générale a élu Ernst & Young en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Luxembourg, 17 juin 2008.

Pour extrait conforme  
William GILSON  
*Président de l'Assemblée*

Référence de publication: 2008082284/649/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**White Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 111.173.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration de la Société a décidé, en date du 22 avril 2008, de transférer le siège social de la Société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour White Finance SA*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2008082267/2460/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10026. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Vimarense S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.134.

—  
*Assemblée générale sous seing privé*

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VIMARENSE S.A. établie à L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Camille MINES, de résidence à Capellen, en date du 7 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 1379 en date du 31 décembre 2003.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de

Monsieur CORREIA DA CUNHA Manuel

qui désigne comme secrétaire

Monsieur GIACOMETTI Stéphane

L'assemblée choisit comme scrutateur

Monsieur CASTRO NOVAIS Arnaldo

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- Révocation d'un administrateur - administrateur-délégué à compter de ce jour.

- Nomination d'un administrateur - administrateur-délégué.

II.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de révoquer de la fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué:

Monsieur José DA SILVA SANTOS, demeurant à 6, rue de Dahlias, F-57390 RUSSANGE

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour:

- dans la fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué:

Monsieur DE CASTRO NOVAIS Manuel, maçon, né à Guimaraes (Portugal) le 15 novembre 1960, demeurant à 26, avenue Paul Roeff, F-57390 AUDUN-LE-TICHE.

- dans la fonction d'administrateur:

Monsieur DE CASTRO NOVAIS Arnaldo, Chef de Chantier, né à Guimaraes (Portugal) le 19 novembre 1962, demeurant 15, rue du Mandelot, F-57390 AUDUN-LE-TICHE.

Leurs mandat prendront fin lors de l'Assemblée générale annuelle en 2013.

Fait en trois exemplaires, le 25 juin 2008 à Esch/Alzette.

Signature.

Référence de publication: 2008083548/5638/38.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00752. - Reçu 166,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

---

**Springboard S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008082783/750/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06679. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**3 D Communication, Société Anonyme,**

**(anc. Santa S.A.).**

Siège social: L-4831 Rodange, 400, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 92.347.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mai 08*

L'an deux mille huit

Le samedi 31 mai à 11h,

Les actionnaires de la société anonyme 3 D COMMUNICATION, prédésignée, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à RODANGE

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée Générale en entrant en séance.

Monsieur Vincent Somville présent, préside la séance.

Il forme le bureau ainsi qu'il suit:

Madame Sylvie Somville, présente qui accepte est nommée secrétaire;

Madame Evelyne Somville, présente qui accepte est nommée scrutateur.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les Actionnaires sont tous présents. En outre, ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour, il déclare dispenser le Conseil D'Administration des formalités légales de convocation.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

- Nomination d'un nouvel administrateur
- Démission d'un administrateur

Cette lecture terminée, Monsieur le Président ouvre la discussion. Personne ne demande la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée Générale nomme en tant qu'administrateur Madame Evelyne Somville, assistante sociale, domiciliée 214, voie de l'air pur 4052 Beaufays.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

L'assemblée Générale accepte la démission de l'administrateur MONTENAY Isabelle, domiciliée rue Bonaparte, 20 75006 PARIS.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Signature / Signature / Signature  
Le président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008082809/8837/42.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08580. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Mikko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 66.754.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082759/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR11128. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Nautica S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 99.570.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung abgehalten im Firmensitz ausserordentlich am 13. Mai 2008 um 11.00 Uhr*

Herr A. BOOIJ und Frau E. BOOIJ legen ihre Mandate als Verwaltungsratsmitglieder nieder. An deren Stellen werden Frau Sandy PIUS, geboren am 06.01.1977 in B-Antwerpen, wohnhaft in B-2170 Merksem, Pauwstraat 36 und Frau Marchje KOSTER-KWAKERNAAK, geboren am 17.03.1955 in NL-Reeuwijk, wohnhaft in D-54308 Langsur, Friedhofstraße 30 einstimmig zu den neuen Verwaltungsratsmitgliedern bestimmt. Ihre Mandate enden mit der Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Die Versammlung verlängert einstimmig bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird, das Mandat von folgendem Verwaltungsratsmitglied:

- Willem H. MACLEANEN, geboren am 27.12.1961 in NL-Haafden, wohnhaft in L-6726 Grevenmacher, 7, Op Flohr.

Die Versammlung stellt fest, dass sich der Wohnsitz von EWA Revision SA, eingeschrieben im Handels- und Firmenregister unter der Nummer B 38.937, geändert hat in L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J. F. Kennedy. Das Mandat endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008082718/832/25.

Enregistré à Diekirch, le 18 juin 2008, réf. DSO-CR00261. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080093830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**TMCZ Holdco II (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

TMCZ Holdco II (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008082534/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10458. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Mobile Business S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 78.014.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2008*

*Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes*

*Conseil d'Administration:*

- Monsieur Armand DISTAVE, Conseiller Fiscal et Economique, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond LE LOUREC, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg (Administrateur-délégué)
- Monsieur Max GALOWICH, Juriste, demeurant à Luxembourg
- Madame Marie-Paule LE LOUREC-WEBER, Employée privée, demeurant à Luxembourg (Administrateur-délégué)  
demeurant tous professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt

*Commissaire aux Comptes:*

Lux-Audit SA, avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en l'an 2009.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2008082328/503/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01929. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Sidi Bou Saïd Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 118.891.

—  
*Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2008*

L'an deux mille huit, le vingt cinq juin,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la SARL SIDI BOU SAÏD au siège social de la société préqualifiée, 3, rue du Brill L-4041 ESCH SUR ALZETTE.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Chokri BEN ABED, commerçant, demeurant à F-94120 Fontenay-sous-Bois (France), 6 rue Balzac qui désigne comme secrétaire Monsieur François CERAVOLO, employé privé, demeurant à F-57700 Hayange (France), 5 rue de la Sapinette.

Le Président expose d'abord que:

- le capital social de 12.600 € est entièrement représenté
- que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

Remplacement du gérant technique, Monsieur PEREIRA DOS SANTOS Celso demeurant à L-5630 Mondorf les bains, 15, avenue du Dr Klein.

L'assemblée, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité des voix:

La nomination comme gérante technique de Madame DA CRUZ FATUDA Nélida demeurant 9, route de Luxembourg à L-4972 DIPPACH.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette au siège de la société.

Signature / Signature

Le Président / Le secrétaire

Référence de publication: 2008082348/7401/30.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10992. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Aberdeen European Shopping Property Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.914.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2008.

Pour ABERDEEN EUROPEAN SHOPPING PROPERTY FUND Sicav

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008082995/1126/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08121. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

**UnionCSO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 95.245.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2008*

- Est nommée administrateur de la société Mme Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du administrateur démissionnaire M. Olivier Jarny.

- Le mandat de nouveau administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2008082287/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07115. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Gazelle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 117.798.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 11.05.2007 que:

- G.T. Fiduciaires S.A., avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121820 est nommée nouvel administrateur en remplacement de Madame Carole Cahen, démissionnaire. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011

- la Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, S.à r.l, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RCSL sous le numéro B 121.917 est nommée nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Becker + Cahen & Associés S.à r.l, avec siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, inscrite au RCSL sous le numéro B 63.836, démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008082704/7262/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09416. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**La Parunia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 98.179.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2008*

1. Les mandats des administrateurs A.T.T.C. Management s.à r.l., A.T.T.C. Directors s.à r.l. et A.T.T.C. Services s.à r.l. ainsi que celui du commissaire aux comptes A.T.T.C. Control s.a., étant venus à échéance, les administrateurs et le commissaire sortants ont été réélus dans leurs mandats respectifs pour une nouvelle durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008082708/813/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Aton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, llôt du Château.

R.C.S. Luxembourg B 102.974.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 05 novembre 2003*

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 05 novembre 2003, que le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît Derouck, demeurant à L-9663 Kautenbach, 52C auf der Schleid, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 05 novembre 2003, que la société Britanica Asset Management S.A., ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, bureau 34, a été coopté comme administrateur en remplacement la société Britanica Asset Management Limited, ayant son siège social à P-O Box 116, Creque Buiding, Road Town, Tortola, British Virgin Islands. La société Britanica Asset Management S.A terminera le mandat de son prédécesseur, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 05 novembre 2003, que la société International Allied Services S.A. ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, bureau 34, a été coopté comme administrateur en remplacement la société International Allied Services Limited, ayant son siège social à P-O Box 116, Sea Meadow House, Blackburne Highway, Road Town, Tortola, British Virgin Islands. La société International Allied Services S.A terminera le mandat de son prédécesseur, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 05 novembre 2003, que société Fidom Sarl, ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, bureau 34, a été coopté comme commissaire aux comptes de la société, en remplacement de la société Fiduciaire Montbrun Sarl, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg Boulevard Prince Henri. La société Fidom Sarl terminera le mandat de son prédécesseur, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.



Wiltz, le 05 novembre 2003.  
Pour extrait conforme  
La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008082440/772/33.

Enregistré à Diekirch, le 25 juin 2008, réf. DSO-CR00330. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080094264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Serlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 17.664.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 avril 2008*

L'assemblée constate et accepte les démissions de:

- Monsieur Guy BAUMANN, administrateur
- Monsieur Jean BODONI, administrateur
- Monsieur Guy KETTMANN, administrateur.

L'assemblée constate et accepte la démission du commissaire aux comptes Audit Trust S.A..

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Madame Delphine ANDRE, Gérant de société, demeurant chemin du Grand Barrié, F-13440 Cabannes;
- Monsieur Guy BESSON, Directeur, demeurant Le Roséou - 505, chemin de Montine, F-26230 Grignan.

Les mandats des nouveaux administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes, la société MAZARS, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2008082662/636/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03267. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Ciabel S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 48.343.

—  
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 juin 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008082651/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Laura Pucci S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 21, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 88.067.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082512/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09351. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**ML Poivre Real Estate 2, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 135.480.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

ML POIVRE REAL ESTATE 2

Signature

Référence de publication: 2008082661/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09870. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Bettembourg Venture Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 50.512.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 3 juin 2008*

Le conseil d'administration est composé de:

- Maître Albert WILDGEN, avocat à la Cour, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Maître François BROUXEL, avocat à la Cour, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Maître Pierre METZLER, avocat à la Cour, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

AACO Sàrl (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing Sàrl), établie à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, a été nommé commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082697/280/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03566. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Ciabel S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.  
R.C.S. Luxembourg B 48.343.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 juin 2008.  
2M CONSULTANT SARL  
13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette  
*Cabinet comptable et fiscal*  
Signature

Référence de publication: 2008082653/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**ML Poivre Real Estate 4, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 135.478.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.  
*ML POIVRE REAL ESTATE 4*  
Signature

Référence de publication: 2008082659/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09881. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**ML Poivre Real Estate 5, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 135.477.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg concernant le gérant de la Société suivant:

- Monsieur Michel RAFFOUL

dont l'adresse est désormais la suivante:

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.  
*ML POIVRE REAL ESTATE 5*  
Signature

Référence de publication: 2008082658/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09883. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Floreanville Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.815.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue

*International Tax Planners*

Signature

Référence de publication: 2008082227/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09725. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Everest Invest Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.606.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue

*International Tax Planners*

Signature

Référence de publication: 2008082233/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09757. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Canon Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 16.539.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 mai 2008 que:

La SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES Sarl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 86.145, avec siège social à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, est nommée réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2009.

La mandat de l'administrateur et président, Monsieur André VERHEGGEN, directeur commercial, né le 19.02.1960 à Houffalize (Belgique), demeurant à B-1325 Chaumont-Gistroux, 19, rue des Louvranges, est reconduit pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008082320/3560/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07592. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Accord Europe Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 72.088.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 mai 2008*

- La démission de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant 19, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- Monsieur Celso Gomes, employé privé, né le 21 février 1978 à Luxembourg, demeurant 219, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Certifié sincère et conforme  
Pour ACCORD EUROPE INVESTMENT S.A.  
Companies & Trusts Promotion S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008082322/696/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00415. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**In der Laey S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.914.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 mai 2008*

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Windhof le 29 mai 2008 que:

- Monsieur Marcel Ehlinger, administrateur de société, né à Luxembourg le 13 novembre 1939 et demeurant à CH-1936 Verbier, Chemin de Planalui, 24 est nommé au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2013;

- Monsieur Stéphane Merlet, employé privé, né à Saint Dizier (France), le 5 juillet 1971 et demeurant à L-7217 Bereldange, rue de Bridel 52 est nommé au poste d'administrateur et d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société conformément à l'article 13 des statuts jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Windhof, ne varietur, le 29 mai 2008.

R. Poulles  
Administrateur

Référence de publication: 2008082314/824/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Lombard Odier Darier Hentsch Japan Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 60.837.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 27 février 2008*

En date du 27 février 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 27 février 2008, de Monsieur Hubert Keller en qualité d'Administrateur

- de coopter, avec effet au 27 février 2008, Monsieur Alexandre Meyer, Lombard Odier Hentsch & Cie - Banquiers Privés, 11, rue de la Corratierie, CH - 1211 Genève, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, le 20 mars 2008, en remplacement de Monsieur Keller, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Signatures

Référence de publication: 2008082290/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04100. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080094484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Blumenthal Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.935.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.  
P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue  
*International Tax Planners*  
Signature

Référence de publication: 2008082228/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09723. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**L'Enfance de l'Art S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 109.662.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008*

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2008 que Madame Caroline Champenois démissionne de son poste de gérant de la société.

Fait à Garnich, le 24 juin 2008.

*Pour l'Enfance de l'Art S.à r.l.*  
Signature  
*Mandataire*

Référence de publication: 2008082316/824/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00313. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080094390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Paribus GRF I Fin-Holding (Soparfi), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.373.

Il résulte d'une cession avec effet au 14 mai 2008 que la société PARIBUS INVESTMENT & MANAGEMENT S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie, détenant la totalité des parts sociales de la société à responsabilité limitée PARIBUS GRF I FIN-HOLDING (SOPARFI), a transféré la propriété des 500 (cinq cents) parts sociales à la société PARIBUS FUND PARTNERS S.à r.l., avec siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, agissant au nom et pour compte du fond commun de placement PARIBUS GERMAN PROPERTY FUND 1 FCP-SIF, et plus particulièrement pour le sous-fond PARIBUS GERMAN RETAIL PORTFOLIO FUND III.

Pour avis sincère et conforme  
Pour *PARIBUS GRF I FIN-HOLDING (SOPARFI)*  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008082324/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06985. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**San Giuseppe del Mercato dei Pesci S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3327 Crauthem, rue de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 106.121.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglingster, en date du 21 janvier 2005, acte publié au Mémorial C no 670 du 8 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.06.2008.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour *SAN GIUSEPPE DEL MERCATO DEI PESCI S.A.*  
Interfiduciaire S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008082616/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10293. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Brin d'Idée S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2423 Luxembourg, 59, rue du Pont-Rémy.

R.C.S. Luxembourg B 72.399.

*Extrait des résolutions*

Par convention de cession de parts sociales sous seing privé signée le 29 mai 2008, Madame Victoria BRANDT a cédé ces 250 parts de la société à l'associée Madame Brigit HOLLMANN.

Par conséquent le capital social est à compter du 29 mai 2008 réparti comme suit:

Madame Brigit HOLLMANN 420 parts

Monsieur Wolfgang KÖTTNER 81 parts

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2008.

Maître Jerry MOSAR  
Mandataire de la société

Référence de publication: 2008082679/271/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, réf. LSO-CR01573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Chromolin Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.422.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.  
CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.  
P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue  
*International Tax Planners*  
Signature

Référence de publication: 2008082235/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09753. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**La Luxembourgeoise, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 7.074.

—  
*Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 mai 2008*

ad 4, de l'O.J.

L'assemblée, à l'unanimité des voix, renouvelle pour la durée de six ans le mandat de Monsieur Edmond Schumacher (demeurant à 37, rue Michel Engels à L-1465 Luxembourg) comme membre du conseil d'administration.

Elle renouvelle pour la durée d'un an pour autant que de besoin l'autorisation au conseil d'administration de confirmer le mandat de l'administrateur délégué, Monsieur Robert Hentgen (ayant comme adresse professionnelle L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen).

Luxembourg, le 20 mai 2008.  
LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme  
Pit Hentgen  
*Directeur Général*

Référence de publication: 2008082308/2198/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08296. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Global Wood International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.433,80.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.048.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 13 juin 2008*

En date du 13 juin 2008 les associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

de nommer la personne suivante:

Esther Raudszus, employé privé, né le 11 décembre 1975 à Wegberg en Allemagne, avec adresse professionnelle à 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;

en tant que gérant de la société, avec effet au 13 juin 2008, pour une durée indéterminée.

D'accepter la démission:

Jean-Louis Camuzat,

en tant que gérant de la société avec effet au 13 juin 2008.

Depuis cette date le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

Dr. Alexander Götzingen

Michael Siller

Gil Gotfried

Martyn Ayme

Brian McMahon et

Esther Raudszus

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



**POUR PUBLICATION**

*Pour Global Wood International Holding S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008082311/1649/31.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10833. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Paradimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg.

R.C.S. Luxembourg B 89.198.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu en date du 16 juin 2008 que:

Les mandats des administrateurs à savoir,

Monsieur ARENS Jean-Marie, né le 01.11.1957 à Rédange/Attert, demeurant à L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg,  
Monsieur LANNERS Guy, né le 09.09.1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 36,  
avenue Marie-Thérèse et la société ETABLISSEMENT NEU, SUCCESSEUR JEAN-MARIE ARENS S.A., avec siège social à  
L-1870 Luxembourg, 75, Kohlenberg

sont reconduits pour une période de six ans. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014.

Le mandat du commissaire aux comptes, la société FIDU-CONCEPT Sarl, avec siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, est reconduit pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008082318/3560/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Diligentia SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 84.082.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 10 juin 2008 que:

Les mandats des administrateurs à savoir,

Monsieur Marc FONDU, né le 27.09.1953 à Uccle (B), demeurant à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange;  
Monsieur Dimitri FONDU, né le 26.12.1981 à Uccle (B), demeurant à B-1410 Waterloo, 19, boulevard de la Cense;  
Mademoiselle Sophie FONDU, née le 22.12.1980 à Uccle (B), demeurant à B-1410 Waterloo, 46, rue Champ Rodange;  
sont reconduit pour une durée de six ans avec effet au 16 octobre 2007. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2012.

Le mandat de l'administrateur-délégué à savoir,

Monsieur Marc FONDU, né le 27.09.1953 à Uccle (B), demeurant à L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange  
est reconduit pour une période de six ans avec effet au 16 octobre 2007. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008082319/3560/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07515. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Cora Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 26.118.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à L-8001 Strassen, rue du Cimetière, BP 2 le 2 juin 2008*

*Nominations statutaires*

Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Philippe BOURIEZ et Philippe EGGERMONT venant à expiration à l'issue de l'Assemblée de ce 2 juin 2008 sont renouvelés pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Le mandat de commissaire-réviseur d'ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Werner WEYNAND venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 2 juin 2008 est renouvelé pour un terme d'un an, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le Conseil d'administration est constitué comme suit:

- Monsieur Philippe EGGERMONT, Président, Administrateur délégué, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011;

- Monsieur Philippe BOURIEZ, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011;

- Monsieur Jacques BOURIEZ, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009;

- Monsieur Adrien SEGANTINI, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Le 02/06/2008.

Pour extrait conforme

Adrien SEGANTINI / Philippe EGGERMONT

Administrateur / Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008082671/1382/31.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Weisen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 14.583.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à 8001 STRASSEN, rue du Cimetière, BP 2 le 2 juin 2008*

*Nominations statutaires*

Le mandat de commissaire-réviseur de ERNST & YOUNG, représenté par Monsieur Werner WEYNAND venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 20 juin 2008 est renouvelé pour un terme d'un an, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2009.

Le Conseil d'administration est constitué comme suit:

- Monsieur Adrien SEGANTINI, Administrateur délégué dont le mandat d'administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009 et le mandat d'administrateur délégué à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

- Monsieur Vincent DESCOURS, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

- Monsieur Louis MARTIN, Administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Le 2/06/2008.

Pour extrait conforme

A. SEGANTINI

Administrateur délégué

Référence de publication: 2008082673/1382/27.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09329. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Nitra Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 98.970.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 20 mars 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Mr Joseph MAYOR, de son poste de Gérant de la Société avec effet au 03 mars 2008.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Mme Marjoleine VAN OORT, de son poste de Gérante de la Société avec effet au 31 mars 2008.

*Troisième résolution*

L'Assemblée nomme au poste de Gérante de la société pour une durée indéterminée avec effet au 03 mars 2008:  
- Mme Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée nomme au poste de Gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 31 mars 2008:  
- Mr Alain HEINZ, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008082293/587/27.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Nikko Global Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 53.436.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 10 juin 2008 au siège social que:

- L'Assemblée note la résignation de Mr Norimichi Mishima en qualité d'Administrateur.  
- L'Assemblée approuve la nomination de Mr William A. Jones demeurant au 137, avenue du bois, L-1250 Luxembourg, en qualité d'Administrateur.

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 Décembre 2008 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

\* M. Stuart Kinnersley

\* M. Jacques Elvinger

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 Décembre 2008 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme Réviseur pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 Décembre 2008 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 10 Juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Président de l'Assemblée Générale

Référence de publication: 2008082306/64/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10825. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Delfi Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 18.464.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 26 juin 2008*

1. Messieurs Michael Dye, né le 13/02/1968 à Boston, demeurant Unit B, Skyline Mansion, Siena One 8/F, Discovery Bay, Geert Supré, né le 28/04/1960 à Sleidinge, The Netherlands, demeurant à Molenstraat 55, B-9988 Watervliet, Belgique, sont nommés avec effet immédiat Administrateurs en remplacement de Messieurs Nik Voets et Hans Mikkelsen, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire à tenir en l'an 2009.

2. Le nombre de postes d'Administrateur est porté à cinq et Messieurs Anthony Holt, né le 15/10/1938 à Melbourne, Australie, demeurant à 10, Boddington House, Trinity Church Road, 40, SW138EB London, United Kingdom et Jan Troch, né le 16/07/1966 à Anvers, Belgique, demeurant à Lelielaan, 17, B-2980 Zoersel sont nommés avec effet immédiat Administrateurs supplémentaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2009.

Suite à ces résolutions, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- David Miller, Administrateur
- Michael Dye, Administrateur
- Geert Supré, Administrateur
- Anthony Holt, Administrateur
- Jan Troch, Administrateur

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2008082330/565/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Total Alpha Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 39.615.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 30 Avril 2008 au siège social que:

L'Assemblée note la résignation de Mr Hajime Mizuno en qualité d'Administrateur et de Président.

L'Assemblée approuve la nomination de Mr Masashi Kamo demeurant professionnellement au 9a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 Février 2009 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

- \* Mr. John Pierre Hettinger
- \* Mr. Jacques Elvinger

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 Février 2009 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme Commissaire aux Comptes pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 28 Février 2009 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 30 Avril 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008082349/64/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**Omnitec Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7-9, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 51.392.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sur l'exercice 2006 en date du  
10 mai 2007 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2012 comme suit:

Monsieur Kieffer Ady, administrateur, demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 19, rue de la Ferme. Il est nommé Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Kieffer Pierre, administrateur, demeurant à L-8151 Bridel, 66, rue de Schoenfels.

Monsieur Kieffer Pierre-Emile, administrateur, demeurant à L-1420 Luxembourg, 271, avenue Gaston Diderich.

Monsieur Kieffer Mil, administrateur, demeurant à L-1870 Luxembourg, 31, Kohlenberg.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2012 comme suit:

Madame Monique Henschen-Haas, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008082698/752/27.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04892. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**C. & M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 45.391.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 1<sup>er</sup> mars 2008*

- L'assemblée a accepté les démissions de Madame Nicole MAECK et Monsieur Pierre FRANCOTTE en qualité d'administrateur et de Madame Isabelle AREND en qualité de commissaire aux comptes.

- L'Assemblée a décidé de nommer jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010:

\* M. Freddy CARDINAL, bijoutier, domicilié au 11, rue des Groseillons à B - 7100 Haine-St-Pierre, en qualité d'Administrateur,

\* Mme Christine LAURENT, sans profession, domiciliée au 7, rue du Rond Point à B -6110 Montigny Le Tilleul, en qualité d'Administrateur,

\* Management S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau L - 2213 Luxembourg, représentée par son gérant M. Marc Van Hoek, en qualité d'Administrateur,

\* Luxfiducia S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L- 2213 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

- L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 10, rue Adames - L-1114 Luxembourg au 16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008081785/1629/29.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Real Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 28.172.

*Extrait de résolution de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2008*

L'assemblée accepte la démission de tous les administrateurs et nomme les nouveaux administrateurs suivants, pour un terme de 4 ans, prenant fin après l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012:

- KELDERS Christian, né le 9 octobre 1961, à Liège, domicilié au 20, Kremesch Oicht, L-7473 SCHOENFELS
- SUNNEN Marc né le 26 mars 1959, à Luxembourg, domicilié au 39, Op Bierg L-8217 MAMER
- DE VRIES, Thierry, né le 3 janvier 1958 à Kamina (République Démocratique du Congo), domicilié au 14, Burge-meester Taymanslaan, 3090 Overijse (Belgique);
- DE SCHRIJVER Paul, né le 10 juillet 1962 à Gand (Belgique), domicilié au 885 Coupure, 9000 Gand (Belgique);
- NIJNS Jos, né le 22 juillet 1959 à Herk-de-Stad (Belgique), domicilié au 4 Rodenberg, 39801 Tessengerlo
- All Together BVBA, sis à 2900 Schoten, Amerloolaan 43, enregistré dans la Banque-Carrefour des Entreprises RPM 0429.037.235 (Anvers), valablement représenté par son gérant et représentant permanent, Bruno SEGERS

Luxembourg, le 22 mai 2008.

*Pour la société*

REAL SOLUTIONS SA

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008081747/619/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**T-A-J-P-M- S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 113.162.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 14 mai 2008*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

*Administrateurs:*

Mr Giovanni VITTORE, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

*Commissaire:*

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg,

pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T-A-J-P-M S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008082294/815/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08631. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Eratis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 83.081.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008082774/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR11137. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080094293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**DueMila S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 59.086.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2007*

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Maître René FALTZ, administrateur, a informé l'Assemblée de sa nouvelle adresse professionnelle, au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008081811/263/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06110. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080092723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**Oikia Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 42.417.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 13 juin 2008 que:

- Maître Charles DURO, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

- Maître Lydie LORANG, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

- Maître Marianne GOEBEL, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

ont été élus administrateurs de la société en remplacement de Monsieur Stefano DONINELLI, Monsieur Roberto FRANCHINI et Monsieur Bruno BEERNAERTS démissionnaires.

- La société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la société BF CONSULTING S.à r.l., société à responsabilité limitée.

La durée de leur mandat est fixée à 6 (six) ans et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année 2014.

- Le siège social de la société est transféré au 3, rue du Fort Rheinsheim à L-2419 Luxembourg.

Pour extrait conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008081739/317/28.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09784. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080092832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**Globehotels S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.934.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 15 mai 2008*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

*Administrateurs:*

Mr Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

Mr Rémy MENEGUZ, Expert-comptable, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg, Administrateur;

Mr Frédéric NOEL, Avocat, avec adresse professionnelle au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Administrateur.

*Commissaire:*

Fiduciaire MEVEA S.à r.l. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg.

pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 JUIN 2008.

GLOBEHOTELS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008082295/815/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08630. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080093767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**CaraTime S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 139.577.

**STATUTES**

In the year two thousand eight, on the twelfth of June.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

**THERE APPEARED:**

Digitalents Capital Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Midocean Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under number 1464102,

represented by Mrs Arlette Siebenaler, employee, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:



## I. Name - registered office - object - duration

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "CaraTime S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is not more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

**III. Management - representation****Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and voting rights.

- 12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. The general meeting of members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

#### VI. Dissolution - liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

#### VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

##### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

##### *Subscription-payment*

Thereupon, Digitalents Capital Limited, pre-named and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 2,000.-.

#### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr. Jean-Christophe CHOPIN, businessman, born in Saint Mandé, France, on 26 December 1964, residing at 88, Chemin des Cornillons, 1292 Chambesy, Suisse.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

#### A COMPARU:

Digitalents Capital Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Midocean Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 1464102,

Ici représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### I - Dénomination - siège social - objet social - durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "CaraTime S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes

valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### **III. Gestion - représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant, ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts;

### **VI. Dissolution - liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VI. Disposition générale**

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

#### *Souscription - libération*

Ces faits exposés, Digitalents Capital Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

#### *Coûts*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 2.000,-.

#### *Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Jean-Christophe CHOPIN, homme d'affaires, né à Saint Mandé en France le 26 décembre 1964, résidant au 88, Chemin des Cornillons, 1292 Chambesy, Suisse.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juin 2008. Relation: LAC/2008/24236. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50 EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008083030/242/409.

(080094888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

### **Fagus S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 139.584.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage,

#### A COMPARU:

La société de droit panaméen "The AMS Foundation", avec siège social à P.H. Edificio Mossfon, Segundo Piso, Calle 54 Este, Ciudad de Panama (République de Panama),

ici représentée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 9 juin 2008.

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme, société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF", sous la dénomination de "FAGUS S.A."

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquiescer des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières; (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non-endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la loi sur les SPF.



## Titre II. Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (€ 1.500.000,-), divisé en mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles tels que définis à l'article 3 de la loi sur les SPF.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

## Titre III. Administration

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil d'administration par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les administrateurs participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des séances du conseil d'administration seront certifiés conformes par un administrateur ou un mandataire.

**Art. 8.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société.

La société devra indemniser tout administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il pourrait être partie en raison de sa qualité ou ancienne qualité d'administrateur ou mandataire de la société, ou, à la requête de la société, de toute autre société où la société est un actionnaire/associé ou un créancier et par quoi il n'a pas droit à être indemnisé, sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il sera finalement déclaré impliqué dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée.

Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société soit par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins, soit par l'administrateur unique.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de mai, à 16.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-proprétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-proprétaire.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 18.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ainsi qu'à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

##### *Dispositions transitoires*

1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2008.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

##### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites par la société "The AMS Foundation", préqualifiée.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million cinq cent mille euros (€ 1.500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à neuf mille neuf cents euros (€ 9.900,-).

##### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

##### *Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc SCHINTGEN, ingénieur en gestion Solvay, né à Luxembourg le 9 mars 1965, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

b) Monsieur Ingor MEULEMAN, employé, né à Ninove (Belgique) le 4 juin 1971, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

c) Monsieur Michal WITTMANN, administrateur de sociétés, né à Sokolov (Tchéquie) le 4 février 1950, demeurant professionnellement à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

d) La société anonyme "KITZ S.A.", avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 71.842.

Monsieur Ingor MEULEMAN, préqualifié sub b), est désigné représentant permanent de la société "KITZ S.A.", préqualifiée sub d).

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2014.

#### *Troisième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

La société "ALPHA EXPERT S.A.", avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro 88.567.

Le commissaire aux comptes est nommé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2014.

#### *Quatrième résolution*

Le siège social est établi à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 19 juin 2008, Relation: CAP/2008/1900. — Reçu sept mille cinq cents euros 0,5% = 7.500,00.

*Le Receveur (signé): NEU.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008083028/236/185.

(080095100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

### **OCM Luxembourg OPPS VIIb Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 139.576.

#### **STATUTES**

In the year two thousand eight, on the seventeenth day of June at 7.15 pm.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### **THERE APPEARED:**

OCM Luxembourg OPPS VIIb S.à r.l., société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, in the process of being registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg,

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "OCM Luxembourg OPPS VIIb Blocker S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares in registered form without indication of nominal value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the share-

holders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VI. General provision**

**17.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, OCM Luxembourg OPPS VIIb S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for ten thousand (10,000) shares in registered form, without indication of nominal value and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.- (One thousand eight hundred euro).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Christopher BOEHRINGER, company manager, born on January 1, 1971 in Forbes, New South Wales, Australia, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;
- Mr. Pedro URQUIDI, company manager, born on May 29, 1970 in El Paso, Texas (USA), residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;
- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
- Mr. Jean-Pierre BACCUS, accountant, born on September 14, 1976 in Malmedy, Belgium, residing at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and
- Mr. Szymon DEC, company manager, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-sept juin à 17.15 heures.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

OCM Luxembourg OPPS VIIb S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en cours d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg,

représentée par Annick Braquet, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "OCM Luxembourg OPPS VIIb Blocker S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société

pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par dix mille (10.000) parts sociales sous forme nominative sans indication de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.



#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### **VI. Disposition générale**

**17.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

##### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg OPPS VIIb S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à dix mille (10.000) parts sociales sous forme nominative sans indication de valeur nominale et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

##### *Coûts*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.800.- (mille huit cents euros).

##### *Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Christopher BOEHRINGER, gérant de sociétés, né le 1<sup>er</sup> janvier 1971 à Forbes, New South Wales, Australie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;
- M. Pedro URQUIDI, gérant de sociétés, né le 29 mai 1970 à El Paso, Texas (Etats-Unis), ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;
- M. Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
- M. Jean-Pierre BACCUS, comptable, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; et
- M. Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juin 2008, Relation: LAC/2008/25298. — Reçu soixante deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50 EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008083031/242/419.

(080094882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

**Izarus Investment B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.923.

In the year two thousand and eight, on the fourth day of June.

Before Maître Francis KESSELER, Notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the private limited liability company "Izarus Investment B.V., S.à.r.l.", with registered office in Amsterdam (The Netherlands) and with effective management seat in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated pursuant to a deed of the notary Nicole Corine Van Smaalen, residing in Rotterdam, dated January 10, 2002, deed modified on March 18, 2005 before Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, deed published in Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 736 of July 25, 2005, and modified at last time on October 11, 2006 before Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, published in Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 736 of April 27, 2007 (the "Company").

The Extraordinary General Meeting is chaired by Mr Hervé PONCIN, lawyer, with professional address in L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon (Grand Duchy of Luxembourg).

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Charles DURO, attorney at law, with professional address at L-1325 Luxembourg, 03, rue de la Chapelle (Grand Duchy of Luxembourg).

The Meeting elects as scrutineer Mr Lionel BONIFAZZI, lawyer, with professional address at L-1325 Luxembourg, 03, rue de la Chapelle (Grand Duchy of Luxembourg).

The chairman declared and requested the notary to act:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the eight hundred one (801) shares of a par value of twenty five (25,- EUR) euro each, representing the entire paid up issued capital of twenty thousand and twenty-five (20.025,- EUR) euro are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders having agreed to meet after examination of the agenda.

II. The attendance list, signed by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented, the members of the bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

*Agenda:*

1. Decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Decision to appoint Olimjon Shadiev as liquidator (liquidateur) of the Company (the Liquidator);
3. Determination of the powers of the Liquidator and liquidation procedure of the Company; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved, the General Meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The General Meeting decides to dissolve the Company with immediate effect and to put it into voluntary liquidation.

#### *Second resolution*

The General Meeting decides to appoint as liquidator Mr Olimjon SHADIEV, company director, born on June 26, 1973 in Tashkent (Uzbekistan), residing at L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg (Grand Duchy of Luxembourg) (the "Liquidator").

#### *Third resolution*

The General Meeting decides to grant the Liquidator with the broadest powers for the exercise of his mission, especially those indicated in Article 144 to 148 of the Luxembourg law of August 10th 1915 on commercial companies as amended.

The General Meeting further decides and acknowledges that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatre juin.

Par-devant Maître Francis KESSELER, Notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché du Luxembourg), sous-signé.

Se tient une Assemblée Générale Extraordinaire de la société à responsabilité limitée «Izarus Investment B.V., S.à.r.l.», ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas) et son principal siège administratif et de direction effective à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte reçu par Maître Nicole Corine Van Smaalen, notaire de résidence à Rotterdam, en date du 10 janvier 2002, acte modifié le 18 mars 2005 par devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 736 du 25 juillet 2005, et modifié en dernier lieu le 11 octobre 2006 par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 736 du 27 avril 2007 (la «Société»).

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé PONCIN, juriste, demeurant professionnellement à L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon (Grand-Duché de Luxembourg).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Maître Charles DURO, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 03, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg).

L'Assemblée élit comme scrutateur Maître Lionel BONIFAZZI, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 03, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les huit cent une (801) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq (25,- EUR) euros chacune représentant l'intégralité du capital social libéré et émis de vingt mille vingt-cinq (20.025,- EUR) euros sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à Tordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

II. Ladite liste de présence, portant les signatures des associés présents ou des mandataires des associés représentés, des membres du bureau et du notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Décision de nommer Olimjon Shadiev aux fonctions de liquidateur de la Société (le Liquidateur);
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société;
4. Divers.

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer comme liquidateur de la Société M. Olimjon SHADIEV, administrateur de sociétés, né le 26 juin 1973 à Tashkent (Uzbekistan), demeurant à L-1933 Luxembourg, 45, rue Siggy vu Letzebuerg (Grand-Duché de Luxembourg) (le "Liquidateur").

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus larges pour effectuer sa mission, et, plus spécialement ceux indiqués aux articles 144 jusque 148 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications.

L'Assemblée Générale, entre autre, décide et reconnaît que la Société sera engagée envers les tiers par la seule signature du Liquidateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: Poncin, Duro, Bonifazzi, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 06 juin 2008, Relation: EAC/2008/7670. — Reçu euros 12,- €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 juin 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008082911/219/112.

(080094812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2008.

## **ACCES Luxembourg, Action de Coopération pour l'Environnement et la Santé, Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1354 Luxembourg, 14, allée du Carmel.

R.C.S. Luxembourg F 7.647.

### — STATUTS

#### **Chapitre I<sup>er</sup> : Dénomination, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association, porte la dénomination Action de Coopération pour l'Environnement et la Santé, Luxembourg (ACCES Luxembourg)

**Art. 2.** Le siège est établi à L-1354 Luxembourg, 14, rue Allée du Carmel. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

**Art. 3.** La durée de l'association est illimitée.

#### **Chapitre II: Objet**

**Art. 4.** L'association a pour objet de:

- lutter contre la pauvreté et de contribuer au développement durable en réalisant, en soutenant, en promouvant et en suivant des projets ciblant les populations les plus démunies et vulnérables dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la culture, de l'éducation et de la formation.

- Contribuer à la diffusion de l'information

- sensibiliser l'opinion publique aux difficultés vécues par les populations ciblées

- de rassembler et de gérer les fonds nécessaires à l'action de l'association.

#### **Chapitre III: L'exercice social**

**Art. 5.** L'exercice social coïncide avec l'année civile.

#### **Chapitre IV: Membres de l'association**

**Art. 6.** L'association est composée de membres répartis en membres actifs, membres donateurs et membres d'honneur. Un membre peut relever de plusieurs catégories.

**Art. 7.** Est membre actif de l'association, toute personne qui s'est acquittée de sa cotisation et qui a fait sa demande motivée au Conseil d'administration, qui en décide, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale.

Peut devenir membre donateur, toute personne physique ou morale qui sans prendre part activement au fonctionnement de l'association, fait un don à l'association.

Le conseil d'administration peut nommer membre d'honneur toute personne physique ou morale, qui a mérité d'une façon particulière de l'association.

### Chapitre V: Membres du conseil d'administration

**Art. 8.** Le conseil d'administration se compose de membres actifs, qui ont présenté leur demande motivée au conseil d'administration, qui en décide, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale.

**Art. 9.** Le nombre des membres actifs ne pourra être inférieur à 3. Seuls les membres actifs ont le droit de vote à l'assemblée générale.

**Art. 10.** La démission ou l'exclusion d'un membre sur proposition du Conseil d'Administration est régie par l'art. 12 de la loi du 21 avril 1921 sur les associations sans but lucratif. L'exclusion d'un membre ne pourra être prononcée que pour violations graves des statuts, les partis entendus dans leurs explications.

**Art. 11.** Est réputé démissionnaire tout membre du conseil d'administration qui ne s'est pas acquitté de la cotisation annuelle.

### Chapitre VI: L'assemblée générale

**Art. 12.** L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

**Art. 13.** L'assemblée générale se réunit une fois par an au cours du premier semestre de l'année, sur convocation écrite, 2 semaines avant la date de l'assemblée générale, par le conseil d'administration.

**Art. 14.** Le conseil d'administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire chaque fois qu'il la juge utile ou nécessaire. A la suite d'une demande écrite formulée par un cinquième des membres effectifs, le Conseil d'Administration doit convoquer dans le délai de 30 jours une Assemblée Générale extraordinaire, en inscrivant à l'ordre du jour l'objet de la demande.

**Art. 15.** Tout membre actif peut donner par écrit, délégation à un autre membre pour le représenter à l'assemblée générale.

**Art. 16.** Les résolutions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix des membres actifs présents ou représentés. Elles seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

### Chapitre VII: L'administration

**Art. 17.** L'association est gérée par un Conseil d'administration composé de 3 membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes.

**Art. 18.** La durée de leur mandat est de deux ans. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

**Art. 19.** Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

**Art. 20.** La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration, dont une doit être celle du président engage l'association.

**Art. 21.** Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 22.** Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou de son président. Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 23.** Le conseil d'administration peut sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires précises, ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

### Chapitre VIII: Contributions et cotisations

**Art. 24.** Une cotisation annuelle, dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale, est perçue des membres actifs de l'association. Le montant ne peut dépasser 125€.

**Art. 25.** Les ressources de l'association comprennent en dehors des cotisations:

- les revenus des biens et valeurs que l'association possède
- les subventions de l'Etat et des communes, des établissements publics ou de tout organisme privé ou public, national ou international
- les dons et legs
- toutes sommes perçues à l'occasion d'activités ou de manifestations organisées par l'association en vue de la réalisation de ses objectifs
- de toutes autres ressources autorisées par la loi.

**Art. 26.** L'association pourra constituer un fonds de roulement autorisant le financement initial de nouvelles opérations. De même il pourra être constitué un fonds de réserve comprenant entre autres les excédents de recettes annuelles sur les dépenses annuelles. Ce fonds pourra être employé au financement d'actions visant la réalisation de l'objet de l'association.

#### **Chapitre IX: Mode d'établissement des comptes**

**Art. 27.** Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant. L'assemblée générale élira pour une durée de 2 ans 2 réviseurs de caisse au moins. Ils sont rééligibles.

#### **Chapitre X: Modification des statuts**

**Art. 28.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

**Art. 29.** Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

#### **Chapitre XI: Dissolution et liquidation**

**Art. 30.** La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

**Art. 31.** En cas de dissolution de l'association, le solde excédentaire de l'actif social reviendra à une institution de bienfaisance sociale qui poursuit des objectifs comparables à désigner par l'assemblée générale.

#### **Chapitre XII: Dispositions finales**

**Art. 32.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Référence de publication: 2008082813/9148/109.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00114. - Reçu 166,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

#### **Alpinor Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.384.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue

*International Tax Planners*

Signature

Référence de publication: 2008082221/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09736. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

#### **Ziegler Schmit Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R.C.S. Luxembourg B 83.126.

*Extrait de la résolution adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social de la société en date du 11 juin 2008*

L'assemblée décide à l'unanimité de:

82992

*1- Première résolution*

révoquer la société anonyme MAZARS SA, établie et ayant son siège social 10A, rue Henri M. SCHNADT à L-2530 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.248, de son mandat de commissaire aux comptes.

*2- Deuxième résolution*

désigner comme commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans Monsieur Philippe BOSSICARD, expert-comptable, né le 26 juin 1951 à Bastogne (Belgique), demeurant 11, rue de l'ancienne gare à B-6800 LIBRAMONT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
ETUDE SCHMITT + LOCHARD  
4, rue Pierre de Coubertin, L-1358 Luxembourg  
Avocats à la Cour  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008082678/1171/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10280. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Piranha et Petits Poissons Rouges S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 109.272.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2008*

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2008 que:

- l'assemblée a accepté la démission de Madame Christelle LALLEMENT demeurant à F-57700 Hayange de son poste d'administrateur;

- l'assemblée a désigné Monsieur Gérald TABUTIEAUX, employé privé, né le 15/12/1971 à Verdun (France) et demeurant à F-57700 Hayange, 8, Esplanade de la Liberté au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2011.

Fait à Windhof, le 16 avril 2008.

Pour PIRANHA ET PETITS POISSONS ROUGES S.A.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2008082315/824/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06583C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080094394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Dexaco Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.801.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.  
P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue  
International Tax Planners  
Signature

Référence de publication: 2008082234/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09754. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.